

Vivarte recentre sa stratégie de relance et met en vente Minelli, San Marina et Cosmoparis

Ce lundi 5 novembre, Vivarte annonce la mise en vente des enseignes de chaussures, Minelli, San Marina et Cosmoparis. Intervenant dans un contexte fragile des marchés de l'habillement et de la chaussure, cette décision a pour objectif d'assurer à l'ensemble des enseignes, des marques et emplois associés, les meilleures conditions de croissance et de pérennité en permettant à chacune d'entre elles de bénéficier des investissements qu'elles nécessitent.

La dégradation continue du marché de la chaussure (- 3,5 % en un an) appelle à la mise en œuvre de stratégies de repositionnement important, spécifiques à chaque enseigne et à leurs segments de marché. En conséquence, Vivarte fait le choix de mettre en vente Minelli, San Marina et Cosmoparis et ainsi de les promettre à des projets industriels sur-mesure. Ces cessions devraient être réalisées courant 2019. Elles feront l'objet de trois processus distincts de mise en vente.

Avec un portefeuille d'enseignes resserré, Vivarte sera ainsi en mesure d'accroître et de concentrer ses moyens humains et financiers sur ses enseignes les plus porteuses, La Halle et Caroll, qui représentent à elles seules 80 % du chiffre d'affaires du groupe. Vivarte leur permettra d'amplifier la dynamique de transformation et de reconquête qu'elles ont amorcée il y a moins de deux ans et qui porte d'ores-et-déjà de premiers résultats encourageants.

Vivarte confortera les budgets d'investissements existants de La Halle et de Caroll, respectivement de 100 millions d'euros sur 3 ans pour La Halle et de 10 millions d'euros pour la seule année 2018 pour Caroll. Le groupe accompagnera ainsi notamment la digitalisation de leurs modèles économiques et la modernisation de leurs boutiques, ce qui constitue des enjeux de développement majeurs pour ces enseignes. Cela inclura la refonte des systèmes d'information, la réorganisation de la logistique ou encore le lancement des nouveaux concept stores – le « Famili'Halle » et la « Maison Caroll », voire le développement à l'international.

Patrick Puy, Président de Vivarte, déclare : « *Nous cédon pour dynamiser. Dans un marché de l'habillement et de la chaussure singulièrement morose, il est plus que jamais de la responsabilité de Vivarte d'assurer la croissance pérenne de ces enseignes. Aussi, nous avons pris la décision de confier Minelli, San Marina et Cosmoparis à des repreneurs qui, demain, auront les capacités humaines et financières nécessaires au bon développement de ces belles enseignes. Vivarte pourra ainsi pleinement accompagner et amplifier la relance déjà engagée de ses deux enseignes principales, La Halle et de Caroll* ».

À propos de Vivarte

Présent dans près de 70 pays à travers le monde, Vivarte compte parmi les principaux groupes français sur le marché du prêt-à-porter, de la chaussure et de la maroquinerie avec 5 enseignes de premier plan. Fort d'un chiffre d'affaires de 1,8 milliard d'euros en 2017, Vivarte poursuit une stratégie de recentrage autour de trois grands pôles pour répondre aux nouvelles attentes et modalités de consommation de ses clients : La Halle en périphérie, les enseignes de chaussures en centre-ville avec Minelli, San Marina et Cosmoparis, et le prêt-à-porter en centre-ville avec Caroll. Le Groupe compte aujourd'hui 10 000 collaborateurs, et plus de 3000 points de vente physiques dans le monde dont 1 900 en France.

Contact Presse

Clothilde Mbock Mbock : +33 6 29 94 55 34 clothilde.mbock-mbock@vae-solis.com
Laure Frugier : + 33 1 44 72 35 98 l.frugier@vivarte.fr